

1 Code d'identification unique du produit type :

Conduit de fumée et de raccordement
EN 1856-1 : 2009 & EN 14989-2 : 2007

2 Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

BIOTEN

Nom et Qualité de la Personne responsable :

Mr Le Feu, Directeur Général

Laboratoire Notifié :

Eurovent Certita Certification

Numéro Certificat CE :

2270-CPR-041 Rev.05 (EN 14 989-2) & 2270-CPR-053 Rev.05
(EN 1856-1)

Description Technique :

Tuyau concentrique double flux. Tuyau intérieur en acier inoxydable AISI 316 ou 316L et tuyau extérieur en acier galvanisé peint ou acier inoxydable
Diamètre : 80/125, 100/150 et 150/200
Epaisseur du tuyau intérieur : 0,4 mm

Désignation :

CONDUIT DE FUMEE CONCENTRIQUE (80-150) :
Combustion et Amenée d'air pour appareil étanche

EN 14 989-2-T450-N1-W-V2-L40040-G(100)*
EN 14 989-2-T450-N1-W-V2-L50040-G(100)*

CONDUIT DE FUMEE (80-150) :

EN 1856-1-T450-N1-W-V2-L40040-G(100)*
EN 1856-1-T450-N1-W-V2-L50040-G(100)*

* avec ou sans joint Viton®

3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Conduit de fumée concentrique destiné à l'évacuation des produits de combustion et l'amenée d'air comburant (via l'espace annulaire) pour les appareils utilisant des granulés de bois (encore appelés pellets) comme combustible.

Installation suivant DTA 14.2/13-1940_V3

4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Tôlerie Emaillerie Nantaise
21, rue Robert Schuman
ZI de la Loire – B.P 29
44801 SAINT-HERBLAIN CEDEX
FRANCE

Tél : +33(0)2.51.80.77.60
Fax : +33(0)2.40.43.76.56
ten@seten.com

5 Le cas échéant, nom et adresse du contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6 Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 2+ et Système 4

7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Eurovent Certita Certification, organisme notifié n°2270, a réalisé l'inspection initiale de l'usine, le contrôle de la production en usine (CPU), une surveillance, une évaluation, une appréciation permanente du contrôle de la production en usine selon le système 2+ et a délivré le certificat du contrôle de la production en usine.

8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance mécanique et stabilité		EN 1856-1 : 2009 & EN 14989-2 : 2007
Résistance à la compression	20 x poids du produit	
Résistance à la traction	5 mètres	
Installation verticale	2 mètres entre les supports	
Installation non verticale	Un support sur tous les composants si il y a plus d'un composant droit	
Résistance au feu		
Résistance au feu	Oui (G) avec ou sans joint Viton® <i>Condition de test : testé avec coffrage complètement fermé et ventilation des planchers avec plaque écart-feu</i>	
Étanchéité aux gaz		
Étanchéité au gaz	N1	
Sécurité d'utilisation		
Performances thermiques dans les conditions normales de fonctionnement	T450 <i>Condition de test : testé avec coffrage complètement fermé et ventilation des planchers avec plaque écart-feu</i>	
Distance par rapport aux matériaux combustibles	T450-G : 100 mm	
Contact humain accidentel	Voir DTU 24.1	
Résistance à la diffusion de vapeur	Oui	
Résistance à la pénétration de condensats	Oui (W)	
Perte de charge / d'énergie mécanique	Suivant EN13384-1	
Durabilité		
Résistance à la corrosion	V2	
Résistance au gel-dégel	Conforme	

Montage, supports, accessoires, ... : Voir notice d'installation et DTA n°14.2/13-1940_V3 pour plus d'information

10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 :

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant en son nom :

Mr Patrick LE FEUR – Directeur Technique

Saint-Herblain, le 24 juin 2020

